

NOTE DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DELIBERATION N°08-04-2019-24

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Bizanos ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif a été approuvé à l'unanimité le 8 avril 2019 par le conseil municipal.

Les règles d'équilibre des comptes des collectivités locales se définissent comme suit :

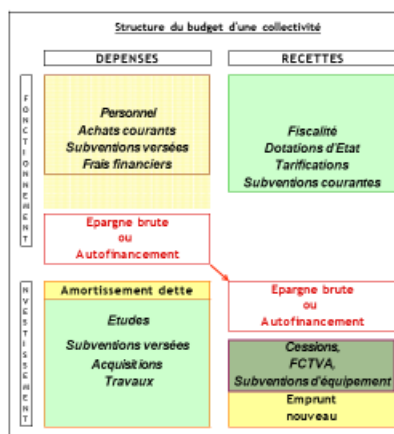
LA STRUCTURE D'UN BUDGET LOCAL : LES 2 SECTIONS

✓ **Règles d'équilibre strictes :**

- Le fonctionnement ne peut être déséquilibré.
- Au sein de l'investissement, l'amortissement de la dette doit être couvert par des ressources hors emprunts et subventions.

✓ **Concept-clef : l'épargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement, hors flux exceptionnels.**

- Témoin des marges en fonctionnement.
- Témoin de la capacité à autofinancer tout ou partie des investissements et/ou à rembourser des emprunts.



2

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

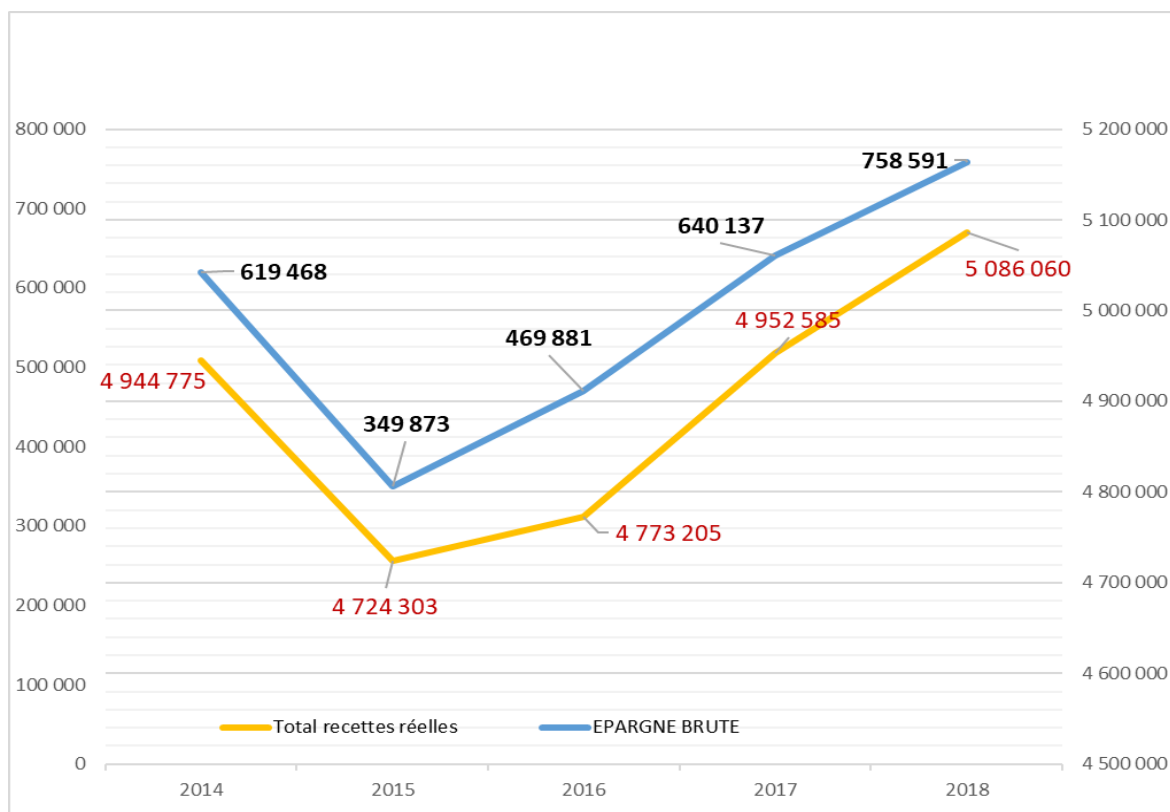
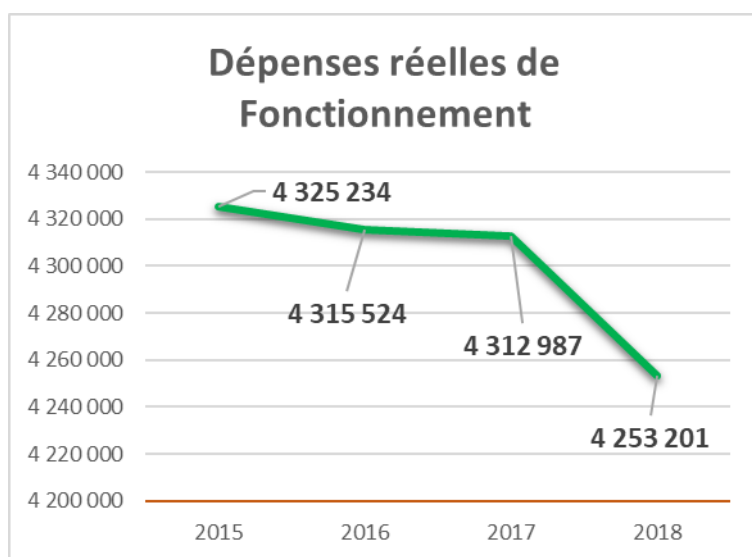
La ville de Bizanos compte 8 services en régie c'est-à-dire que c'est le personnel communal qui assure le fonctionnement et la gestion du service (à contrario d'une délégation de service public : gestion confiée à un tiers privé ou public))

Les services : Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, Garderies périscolaire, Restauration scolaire, Trinquet, Ecole de Musique, Marche Nordique, Location du château de Franqueville.

Le nombre de services est important pour une ville de 4 800 habitants, ces politiques publiques ont un coût notamment en charges de personnel et de structure.

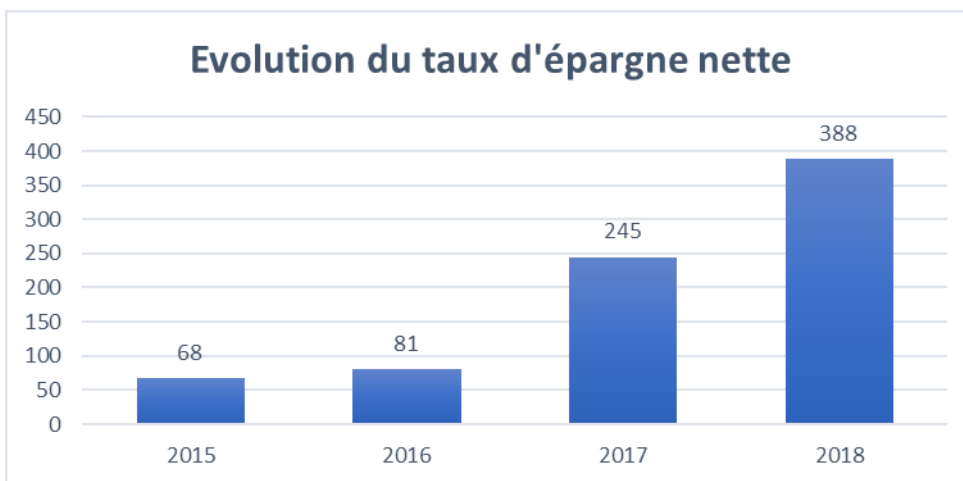
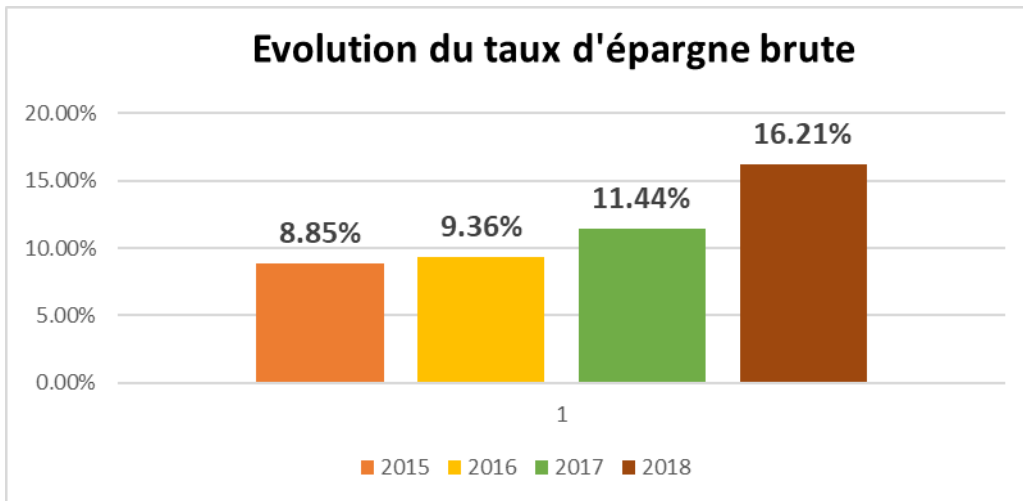
Cependant, la mise en place de budget par service a permis une maîtrise des charges réelles de fonctionnement sur ces dernières années.

Fait marquant de la période 2014-2018 : la consolidation de l'épargne brute de la commune, grâce à la stricte maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement et une augmentation des recettes réelles de fonctionnement, tarification des produits des services et un travail important sur la TLPE.



L'encours de la dette est important, l'annuité s'élève à 767 k€, pour autant la règle d'or et de l'équilibre est respectée et ce depuis des années. Les ratios tendent à s'améliorer grâce à une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement et la mise en place il y a des années des budgets par service ont contribué à cette maîtrise et au rétablissement progressif des comptes.

Depuis deux ans, les investissements ont été financés sans recours à l'emprunt, les taux d'épargnes brutes et nettes augmentent, même si le ration de rigidités des charges structurelles reste élevé.



Les ratios financiers

	ANNEE 2018	ANNEE 2017
Épargne brute	823	557
<i>RRF-DRF</i>		
Épargne nette	387	245
<i>Épargne brute – capital de la dette</i>		
Taux d'épargne brute	16.21%	11.44%
<i>Épargne brute/RRF (minimum 15%)</i>		
Taux d'épargne nette	7.62%	5.03%
<i>Épargne nette/RRF (minimum 7%)</i>		
Annuité/RRF	15.10%	14.81%
<i>doit être < à 20%</i>		
Annuité/Epargne brute	1.07	0.77
<i>plus le ratio est = 1 , moins de marge manœuvre</i>		
Capacité de désendettement (en année)	9	14
<i>Encours/Epargne brute (> à 12 ans = orange/rouge)</i>		
Ratio d'endettement		
<i>Encours / RRF</i>	1.42	1.57
<i>Si > 1,3</i>		
coefficient d'autofinancement courant	0.060	0.953
ratio de rigidité des charges structurelles	0.652	0.632
Rigidité des charges structurelles		
<i>012+66+16/RRF</i>	60%	63%
Seuil d'alerte > 55%		

L'année 2018 marque la fin de la baisse de la DGF au titre du redressement des comptes publics. Il convient néanmoins de noter que la dotation forfaitaire d'une commune continue de fluctuer en fonction de l'évolution de sa population et, le cas échéant, du dispositif d'écrêtement mis en place pour financer, en complément de la baisse des variables d'ajustement, la hausse des dotations de péréquation (DSU et DSR). Ce qui est le cas pour Bizanos.

Le montant de l'écrêtement appliqué aux communes concernées est fonction de la population et du potentiel fiscal de la commune. Ainsi schématiquement, pour deux communes de même taille démographique, plus le potentiel fiscal est élevé, plus l'écrêtement est important. A noter que le montant de l'écrêtement est plafonné. Il ne peut pas dépasser 1 % des recettes réelles de fonctionnement (RRF) du budget principal de la commune de l'année N-2 (soit 1 % des RRF 2016 pour l'écrêtement 2018).

Pour Bizanos :

Année	Population DGF	Population en k€	Contribution financière en k€	Ecrêtement en k€	Cumulé	DGF/ an en k€
2013	5001				0	482
2014	4981	0	-36	0	-36	446
2015	4975	-5	-86	-14	-100	346
2016	4963	-1	-93	-10	-103	241
2017	4929	-3	-44	-47	-91	146
2018	4840	-8	0	-34	-34	104

La fiscalité :

Les bases sont pour l'instant peu dynamiques eu égard à l'absence de véritable projet d'urbanisation abouti. Cela a évolué. Cependant, après le recensement de la population de 2017 qui a mis en exergue le nombre de logements vacants sur la commune, il a été décidé d'instaurer la THLV, afin d'inciter les propriétaires soit à vendre, soit à rénover pour louer leur bien.

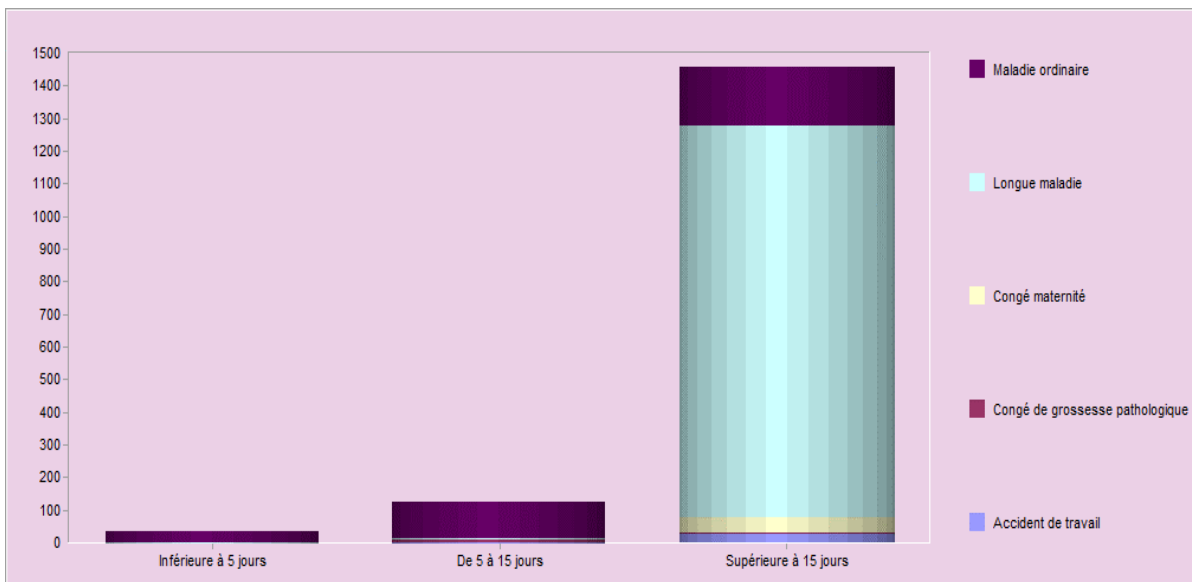
Le montant des bases brutes s'élève en 2018 à 300 k€. Bien entendu la procédure contradictoire permet aux propriétaires de démontrer que leur logement remplit les conditions d'exonérations prévues par le Code des Impôts. De fait, les bases imposables n'ont été que de 200 k€ pour un produit de 25 k€. Cette politique incitative de prise en compte du logement vacant présente incontestablement un avantage financier pour la collectivité, mais pas que tant la revitalisation du bourg et d'autres quartiers est importante pour le devenir économique et social de la commune pour palier également la perte d'habitants constatés. (cf : tableau ci-dessus).

<i>Etat 1259 COM</i>	Bases d'imposition 2017	Taux d'imposition 2017	Produit 2017	Bases d'imposition 2018	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	10 368 505	12.76%	1 323 021	10 533 000	1 344 011
THL Vacant		12.76%	-	303 943	38 783
Taxe foncière bâti	7 333 706	18.13%	1 329 601	7 466 000	1 353 586
TFPNB	13 734	32.50%	4 464	13 600	4 420
TOTAL PRODUIT sans THL vacant	17 715 945		2 657 086	18 012 600	2 702 017
TOTAL PRODUIT avec THL vacant				18 316 543	2 740 800
Produit assuré supplémentaire à taux constant sans THL vacant					44 931
<i>Etat 1259 COM</i>	Bases d'imposition 2017	Bases d'imposition 2018	Evolution des bases	Evolution des bases par révision de l'indice des prix à la	Evolution des bases avec THLV
Taxe d'habitation	10 368 505	10 533 000	1.016	1.012	1.045
Taxe foncière bâti	7 333 706	7 466 000	1.018	1.012	
TFPNB	13 734	13 600	- 0.990		
TOTAL PRODUIT	17 715 945	18 012 600			

La masse salariale

La Commune est confrontée depuis le début de l'année 2018 à des arrêts maladies importants. Tous ne nécessitent pas de recrutement des agents en remplacement, cependant par périodes (printemps, été) il convient de pallier ces absences. Seuls les arrêts en longue maladie sont potentiellement remplacés si nécessaire.

Nombre de jours d'absence par tranche de durée pour l'année			
Type d'absence	Inférieure à 5 jours	De 5 à 15 jours	Supérieur à 15 jours
Accident de travail	0.00	0.00	32.00
Congé de grossesse pathologique	0.00	12.00	0.00
Congé maternité	0.00	0.00	45.00
Longue maladie	0.00	0.00	1 199.00
Maladie ordinaire	33.00	112.00	182.00
TOTAL	33.00	124.00	1 458.00



Cela induit une augmentation des charges de personnels remboursées (CLM) par l'assureur de la collectivité. Le principe budgétaire de la non compensation impose l'inscriptions des dépenses au 012, l'encaissement des recettes au 013. La charge nette est stable est en diminution de 2,28%.

